

Plougonvelin

MAGAZINE

Edito p. 2

Actions municipales p. 3

Délibérations du conseil municipal p. 9

Expression de la minorité p. 11

Informations municipales p. 12

Vie associative p. 18

Nouvelle entreprise p. 21

Informations extra-communales p. 21

Informations pratiques p. 23

Questionnaire Espace Keraudy p. 24



Octobre 2012 - N°9



Après un été bien chargé en festivités, les préparatifs pour la rentrée scolaire sont terminés, la commune lance ses activités du dernier trimestre 2012.

De belles fêtes populaires ont animé notre commune cet été. Je remercie tous les acteurs, associations, commerçants et professionnels qui ont activement participé aux animations et à l'accueil touristique pendant cette saison estivale.

Un grand bravo aux bénévoles des associations qui à travers leur implication ont donné une bonne image de la commune ainsi qu'à

nos services communaux pour leur forte implication dans cette saison estivale : L'office de tourisme, services techniques, maison de l'enfance, services administratifs, centre culturel et Treziroise...

Toutefois nous avons dû augmenter les rondes de police pour faire respecter le code de la route et réprimer les incivilités ; l'expérience ayant été concluante elle sera poursuivie cet hiver. Soyons tous attentifs, la mairie est à votre écoute pour dépister toutes les formes d'incivilités.

Les services communaux ont préparé la rentrée, afin que nos petits redécouvrent les établissements publics dans un bon état. Cette rentrée scolaire, sans fermeture de classes, s'est passée dans le calme et merci à tous les acteurs de la vie scolaire : parents, instituteurs, AJSEM, le personnel de la cantine et de la maison de l'enfance pour leur contribution.

Hélas, la performance économique de notre pays n'étant pas au rendez-vous, une certaine morosité tend à s'installer. Notre devoir est de soutenir nos compatriotes dans cette période difficile. Ne baissons pas les bras face aux défis à surmonter, agissons tous avec la grande solidarité qui nous est si chère.

A travers le lancement de nos chantiers de rentrée :

- construction des nouvelles toilettes publiques du Trez Hir,*
- construction des nouvelles tribunes du stade,*
- construction de la Maison de Mezou Vilin,*
- construction d'un nouveau boulodrome pour nos anciens,*
- restauration de la maison du gardien de Bertheaume,*
- rénovation du dernier étage de la mairie,*

nous participons dans les limites de nos possibilités au développement économique. Ceci est rendu possible grâce aux efforts de chacun d'entre nous et contribue modestement au maintien des activités industrielles, artisanales et commerciales locales.

Pour la majorité d'entre nous, la pause estivale est terminée. Je souhaite à tous : artisans, commerçants, associations et élus une bonne rentrée ; le dernier trimestre sera chargé en événements. Continuons à améliorer ensemble notre environnement quotidien. A l'écoute de nos diversités, poursuivons nos projets dans tous les domaines sans oublier les aspects sociaux.

Thalassa à Plougonvelin

Le magazine de la mer THALASSA sur France 3 a choisi Saint Mathieu pour le tournage de « plateaux » qui permettront de lancer les reportages de chaque émission. Raymond QUERE a rencontré Georges PERNOUD.



un élément récurrent de chacune des trente émissions de la prochaine saison.

Un lieu de caractère qui deviendrait le nouveau décor de THALASSA.

RQ. : *Comment le choix s'est-il porté sur Saint Mathieu ?*

GP. : Sur le littoral français, un endroit s'est imposé à nous comme ayant toutes les qualités que nous recherchions : la pointe Saint Mathieu avec son phare, sa chapelle, son abbaye en ruine, son sémaphore, dans un environnement préservé avec des falaises, un sentier côtier, et des plages... Un lieu avec des qualités graphiques et esthétiques qui ont séduit nos réalisateurs.

RQ. : *Quels sont les sentiments de l'équipe après les premiers tournages ?*



GP. : Les réalisateurs sont enchantés par la beauté de ce site exceptionnel qui convient tout à fait à ce qui est recherché pour le lancement des reportages de cette nouvelle saison de THALASSA.

Nous n'en doutons pas, que ce formidable coup de projecteur sur Saint Mathieu tout au long de l'année soit la plus belle des affiches touristiques pour Plougonvelin.

RQ. : *Pourquoi ce choix ?*

GP. : Pour ces nouveaux plateaux nous étions à la recherche d'un lieu maritime fort et emblématique, qui pourrait devenir

Actions municipales - Citoyenneté

Le coin du citoyen

Dans notre société, la citoyenneté est une affaire de tous les jours, et cette rubrique est tout à fait d'actualité. N'en déplaise à certains récalcitrants, nous sommes tous concernés dans différents domaines.

La commune fait des efforts afin d'améliorer le quotidien de la population et malgré cela, une part de nos administrés n'en a que faire. Pourtant la réglementation est destinée à être appliquée.

- **La qualité des eaux de baignade :** en 2011 nous avons été contraints de fermer les plages de Bertheaume et du Trez hir pendant plusieurs jours en juillet, à cause de problèmes sur nos réseaux d'assainissement.

Suite à ces dysfonctionnements, la commune a lancé sans tarder, une campagne d'identification des installations responsables de la pollution des plages. Tous les réseaux collectifs et non collectifs ont été contrôlés, et des courriers de mise en demeure envoyés par le maire aux propriétaires d'installations non conformes. N'oublions pas que des normes beaucoup

plus drastiques pour le classement des plages seront en vigueur dès 2015, alors changeons nos habitudes.

- **Les chiens :** détenir un animal de compagnie n'est pas seulement une affaire de cœur personnelle. La loi a son mot à dire et la réglementation est là pour veiller sur les questions d'hygiène, de sécurité et de nuisances.



Sachez que le **règlement sanitaire départemental, article 95-2 interdit l'accès des chiens sur les plages**. Ceci est applicable pour les touristes, mais aussi pour la population locale.

Le respect de cette interdiction contribuera aussi à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

Tenir son chien en laisse et ramasser ses crottes c'est aussi faire preuve de civisme.

- **Le respect des limitations de vitesses** dans l'agglomération (pas seulement dans son quartier) est essentiel pour la sécurité de tous et en particulier de nos enfants.

Malgré les recommandations répétées sur le bulletin, force est de reconnaître que la vitesse reste un problème majeur sur les routes de notre commune.

Le projet «zone 30» présenté par la DDE permettra d'améliorer la sécurité des usagers.

Restons vigilants et gardons un œil sur le compteur !

Raymond QUERE
1^{er} Adjoint
chargé de la communication

L'été s'en va, vive la rentrée !!!

Depuis déjà plusieurs semaines, les juilletistes et les aoûtistes sont partis, mais de nombreuses personnes choisissent de venir dans notre commune durant le mois de septembre, profitant souvent d'une très belle arrière saison et de tarifs moins élevés. Ces estivants dits hors-saison apprécient beaucoup le calme de notre commune et la qualité de notre environnement.

S'agissant de la période chargée de juillet et août, nous accueillons en grande majorité des personnes séjournant en famille, avec souvent de jeunes enfants.

La commune organise pour eux de nombreuses animations, telles Place aux Mômes, le Breizh Sable Tour et une multitude d'autres activités, telles les randos cyclistes ou pédestres accompagnées par les membres d'associations, les lundis du Trez Hir, où le public n'hésite pas à entrer dans la danse (...bretonne très souvent...), Bourg et Bourg et Ratatam, Festidanses, sans oublier les activités proposées par le Centre Aquatique Tréziroise, ou à Bertheaume « Si Bertheaume m'était conté » avec l'Association Bertheaume, ou la Tyrolienne avec Bertheaume Iroise Aventure. A Saint Mathieu, de nombreuses animations sont également proposées que

ce soit les visites du Phare, du Cénotaphe, les balades contées, le rendez-vous des Vieux Tracteurs ou le Festival de Pen ar Bed (musique et danses bretonnes).

D'autres festivités ont également marqué notre été, comme les cérémonies marquant le 500^{ème} anniversaire de la bataille de la Cordelière, le 10 août ou la Nuit Celtique, le 17 août, organisée par « la Littorale ». Ces 2 événements marquants se sont déroulés dans le site grandiose de Bertheaume et ont bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles. Un feu d'artifice de toute beauté, et gratuit pour le public, clôturait ces 2 soirées, avant que le fort ne s'embrace pour le plus grand bonheur de tous... Plus de 3000 personnes étaient présentes sur le site à chaque fois.

Les sportifs n'ont pas été oubliés et les tournois de sandball sur la plage de Bertheaume, de beach-rugby, beach-soccer au Trez Hir, ont créé une joyeuse animation durant les journées où ces animations étaient organisées. De même le raid côtier Porsmilin-Le Trez Hir (2000 m à la nage) connaît chaque année un franc succès.

Assurément, il se passe toujours quelque chose à Plougonvelin.

Mais pour beaucoup, le grand plaisir reste celui des plages et des baignades, et la commune fait le maximum pour que tout se passe sans encombre (surveillance de la plage du Trez Hir, contrôles réguliers de la qualité des eaux de baignades, nettoyage des plages). De nouveaux jeux ont également vu le jour au Trez Hir pour le plus grand bonheur des enfants.

Le contexte économique associé aux mauvaises conditions climatiques du début de saison laissaient présager une saison catastrophique. Heureusement, les « Tonnerres de Brest 2012 », ainsi qu'un mois d'août agréable, ont permis aux professionnels du tourisme de réaliser une saison correcte.

Et maintenant, bien reposés et détendus, place à la rentrée, pour les enfants et leurs parents. Les souvenirs ne s'estomperont pas....

A tous, nous disons au revoir et à bientôt dans notre commune...

Annick DESHORS
Adjointe au Tourisme

Le Président de Sensation Bretagne en visite à Plougonvelin



Le 31 août dernier, Israël BACOR, maire, et Annick DESHORS, adjointe au Tourisme, ont accueilli Gérard LABOVE, président du réseau SENSATION BRETAGNE et Claudie ALLIX, directrice de ce réseau, en présence de Valéry WINISDOERFFER, directeur de l'Office de Tourisme de Plougonvelin.

SENSATION BRETAGNE est une association qui regroupe 18 communes littorales en Bretagne (Dinard, Cancale, Perros-Guirec, Trébeurden, St Quay-Portrieux, Roscoff, Plouescat, Carantec, Plougonvelin, Fouesnant, la Forêt-Fouesnant, Névez, Arzon, Pénestin....).

Grâce à la mutualisation des moyens, SENSATION BRETAGNE organise le Festival Place aux Mômes et le Breizh Sable Tour, animations destinées à un public jeune. En outre, des réunions de travail thématiques sont organisées périodiquement et le réseau est présent dans de nombreux salons de tourisme en France et à l'étranger, afin de faire la

promotion des communes touristiques adhérentes. SENSATION BRETAGNE est également un interlocuteur très précieux des différentes communes auprès du Comité Régional du Tourisme.

L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les relations entre les élus et le réseau et d'exprimer nos souhaits et nos attentes pour les années futures (thèmes de journées thématiques). Ce fut également l'occasion de présenter nos dernières réalisations ainsi que les projets de la commune en matière de développement touristique.

Annick DESHORS
Adjointe au Tourisme

Maison de l'enfance

Multi-accueil : une première année encourageante

Le 30 mai 2012, la halte -garderie (12 enfants) a été remplacée par le multi-accueil permettant, ainsi de recevoir 18 enfants sur des horaires 7h30 à 19h. L'accueil peut être régulier ou occasionnel suivant un contrat établi avec la directrice répondant ainsi aux besoins des parents qui travaillent ou non. De nombreuses activités sont proposées aux enfants âgés de 2 mois à 3 ans.

La gestion de ce nouvel équipement est intercommunale et s'inscrit dans le cadre du contrat enfance jeunesse qui associe Plougonvelin, Trébabu et Le Conquet sous le contrôle de la Caisse D'Allocation Familiale et de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Les trois communes participent au financement du fonctionnement au prorata de la fréquentation des familles. Le bilan, après une première année est encourageant avec un taux de remplissage de 74%.

Pour marquer ce premier anniversaire, Nathalie Da Silva, directrice de la Maison de L'enfance et son équipe ont organisé un « café parents », le 30 juin 2012.



Ce moment de convivialité qui a rassemblé parents, professionnels et élus a été l'occasion d'échanges autour d'une dégustation de gâteaux préparés par les enfants et l'équipe pédagogique. Les nouveaux parents accueillis en septembre ont pu rencontrer les parents qui fréquentent déjà la structure et ainsi échanger sur leurs questionnements et ils ont pu observer les productions créatives des enfants.

Différentes activités sont proposées au cours de l'année dont voici les principales : les séances piscine, bibliothèque, ciné-biberon au cinéma « Le Dauphin » avec une programmation de films pour les enfants de 1 à 3 ans, le goûter de Noël, le mardi gras déguisé, le « café-parents » fin

juin et bien sûr des activités manuelles en fonction des capacités de chaque enfant.

Accueil de Loisirs sans Hébergement :

L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert tous les jours durant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Il est ouvert de 7 heures à 19 heures.

Cet été les enfants ont participé à différentes sorties telle qu'Océanopolis, swin-golf, cinéma, plage, piscine...

D'autres semaines à thèmes leurs ont également été proposées, comme par exemple « profondeurs des mers », « chevaliers », « Bretagne » ou « monstre ». Elles ont remportées un grand succès !

2 nuitées sous la tente ont été organisées dans le jardin de la maison de l'enfance. Ce fût l'occasion pour 21 enfants de se retrouver entre copains sans les parents, de partager un Barbecue et de faire une veillée.



Quelle joie pour les enfants de profiter de l'accueil de loisirs pour eux tout seul le soir !

Accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire assure la garde des enfants scolarisés. Le centre peut accueillir plus de 70 enfants certains jours. Il est ouvert de 7 heures à 9 heures et de 16h30 à 19 heures. Après l'école, un goûter est

offert et pour les élèves du primaire une aide aux devoirs leur est proposée les lundis et jeudis soirs.

NOUS SOMMES TOUJOURS A LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Association des Assistantes Maternelles :

Les assistantes maternelles sont représentées par Mme Gadhile, présidente de l'association « Les Moutics ». Deux salles sont mises à leur disposition pour participer aux différents ateliers.

Elles s'y retrouvent, deux fois par mois le vendredi, par groupe de douze enfants, depuis le 28 septembre 2012, avec les enfants dont elles ont la garde.

Ces ateliers dont les thèmes majeurs tournent autour de l'éveil corporel et sensoriel, sont animés par Madame Marie-Eudes MEMERY, psychomotricienne, et ils se dérouleront à raison d'une heure par séance de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30.

Relais Assistantes maternelles intercommunal :

Une permanence est assurée à la maison de l'enfance par Marie-Laure Quinquis, animatrice du Relais tous les 3ème mardi du mois de 9h15 à 11h15. C'est l'occasion pour les parents d'obtenir des informations et conseils sur les différents modes d'accueil, d'être mis en relation avec les assistantes maternelles. Pour les assistantes-maternelles, c'est un lieu de ressources, d'animations et d'informations.

Souhaitons donc une bonne rentrée à la directrice, à son équipe, aux assistantes maternelles et à tous les usagers de la maison de l'enfance.

A NOTER :

La maison de l'enfance sera fermée du 24 décembre au 1 janvier 2013 inclus.

Marie-Thérèse Simplex
Adjointe à l'Enfance

Rentrée des classes

Depuis un mois, nos enfants ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est révélée sereine dans chaque école, tous les enseignants, auxiliaires de vie scolaire (aide à la scolarisation des enfants handicapés), personnels ATSEM en école maternelle, étant présents.

L'école élémentaire Roz Avel accueille huit classes, six en « monolingues » et deux dans la filière « bilingue » dans lesquelles l'enseignement se fait en français et en breton.

Les effectifs sont en hausse, avec un total de 187 inscrits dont 38 en bilingue. Il faut dire que c'est un gros effectif qui est passé cette année de l'école maternelle à l'école élémentaire, puisque on recense 48 élèves au niveau CP, dont 11 en bilingue.

Ce départ important des « grande section » n'est pas compensé par autant d'inscriptions de petits, mais l'école maternelle Roz Avel

conserve sa structure à quatre classes, trois en filière classique, une en filière bilingue, pour un total de 94 inscrits.

Mêmes problèmes de démographie à l'école du Sacré Cœur avec une érosion du nombre d'inscrits en maternelle (40) et une consolidation des autres niveaux (84).

Comme chaque année, la municipalité a mis à profit les vacances d'été pour réaliser les travaux d'entretien, de maintenance et d'embellissement dans les écoles publiques. Les plus importants concernent la sécurité (comme le perçage d'une issue de secours dans un dortoir de l'école maternelle) et l'hygiène, comme la réalisation d'un local infirmerie à l'école élémentaire.

De bonnes conditions donc pour nos écoliers qui ont été accueillis par des équipes particulièrement dynamiques. Dans chaque école, les projets pédagogiques contribuent

à l'acquisition des connaissances et à la formation générale. Ils sont soutenus financièrement par les associations de parents fortement mobilisées par tout ce qui concerne la vie scolaire.

La municipalité contribue aussi à cet environnement pédagogique de grande qualité. En plus des subventions attribuées aux associations de parents, elle s'implique financièrement dans les activités piscine, la voile scolaire, la participation à la semaine du développement durable, à la semaine de la science, et d'autres manifestations. Elle poursuit même son effort auprès des collégiens. Les collèges qui reçoivent l'essentiel de nos jeunes, Dom Michel au Conquet, Kérellan et Victoire Daubié (ex Kroas Saliou) à Plouzané bénéficient d'une aide pour chaque élève de Plougonvelin.

Alain CARIOU
Adjoint en charge des écoles

Actions municipales - Social

Don du sang à l'Espace Kéraudy

En recul cette année avec 70 donateurs.

Offrir son sang est un acte de solidarité important. L'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) fait appel à la mobilisation de tous, pour pouvoir faire face à la demande des établissements hospitaliers dont les besoins en globules rouges, plasma et plaquettes sont sans cesse en augmentation.

En Bretagne, il faut 800 dons de sang chaque jour.

C'est devant cette réalité que nous avons décidé d'accueillir l'EFS à Plougonvelin tous les deux ans en alternance avec nos voisins du Conquet.

La commission du Centre Communal d'Action Social (CCAS) en charge de la collecte de sang s'est ainsi réunie pour assurer la communication, la logistique, l'organisation de cet événement, à savoir :

- Des affiches ont été déposées dans les entreprises, les commerces, les cafés,

les restaurants, les cabinets médicaux, kinésithérapeutes et d'infirmiers.

- Des banderoles ont été installées par le service technique sur la dune verte au Trez-Hir et à l'entrée de notre commune.

- Des tracts ont été distribués le dimanche matin au bourg et sur le marché au Trez-hir.

- Un article est paru dans le bulletin communal de juin et de juillet et dans la presse locale.

- Un courrier a été adressé à tous les présidents des associations pour transmettre l'information à tous les adhérents.

- Le service collation a été assuré par la commission

Le lundi 9 juillet 2012, à l'Espace Kéraudy, 70 donateurs ont répondu présents à cette collecte de sang. Cette fréquentation moindre qu'en 2010 quand nous avons mobilisés 92 donateurs a contribué aux objectifs de l'EFS dans une moindre mesure que nous l'espérions. Ce ralentissement des dons est constaté dans de nombreuses

communes. Il nous faudra donc trouver de nouvelles idées d'ici à deux ans pour accentuer une mobilisation nécessaire.



Les responsables de l'équipe médicale, le CCAS remercient les donateurs pour leur mobilisation dans notre commune et vous donnent rendez-vous à l'année prochaine au Conquet.

Marie-Thérèse SIMPLEX
Adjointe à l'enfance, au social
et aux aînés

Les travaux de rentrée 2012

- Boulodrome :

Le boulodrome de Mézou Vilin a vécu et sera remplacé par une nouvelle construction très prochainement.



L'ensemble Mézou Vilin comportera un boulodrome couvert de 78 m² abritant une piste dédiée à la boule bretonne de 16m de long x par 4m de large. Les sanitaires, accessibles aux personnes à mobilité réduite, seront installés dans le bâtiment voisin.

C'est dans ce bâtiment de 9m x 18m que sera créée une grande salle d'activités, équipée d'un mini office. Cette salle aura une capacité d'accueil de 99 personnes, et c'est dans cet espace que le club des aînés trouvera les meilleures conditions pour ses activités.

Cela facilitera ainsi la gestion de la restauration scolaire, grâce à l'espace libéré par le club des « Mimosas », la cantine pourra faire face à l'augmentation du nombre de repas servis.

D'autant plus que le local de la banque alimentaire intégrera lui aussi le nouveau bâtiment. Le reste de l'espace sera dédié aux activités des jeunes.

Il est à parier que « Mézou Vilin » sera vite utilisé par nos associations. La grande salle, lorsqu'elle ne sera pas occupée, sera en effet mise à disposition avec une capacité d'accueil qui convient parfaitement à leurs activités (assemblées générales, réunions diverses etc...).

- Tribunes du stade de Trémeur :



La vétusté des tribunes du stade de Trémeur nous a conduit à prévoir leur remplacement par une nouvelle structure de 200 places

avec accessibilité aux handicapés. Le chantier d'une durée de 4 mois environ, ne doit pas gêner l'évolution des équipes pour les matchs de compétition.

Seul le public sera « gêné » durant cette période, sachant que le but de cette opération est d'améliorer son confort et sa sécurité.

- L'enclos aux moines :



La rénovation va bon train et le dernier mur est en cour de finition.



- Le site de Kéromnès :

Acquis par la commune en 2011, le site de Kéromnès a subi un sérieux nettoyage.



Ce site a été visité lors des journées du patrimoine, où l'association « Brest 44 »



a entreposé et présenté au public les nombreux matériels de la dernière guerre.

- Bertheaume :

Le chantier de rénovation de la maison du gardien de Bertheaume vient de s'ouvrir.



L'entreprise spécialisée dans ce type de travaux est à pied d'œuvre et, après avoir sécurisé le chantier à l'aide d'échafaudages solidement ancrés, ils vont pouvoir dès à présent s'attaquer à la rénovation proprement dite afin de mettre le bâtiment « hors d'eau ».

- Toilettes du Trez Hir :



Les anciennes toilettes ne correspondent plus, depuis longtemps, à ce que nous soyons en droit d'attendre dans une station touristique. La construction du nouveau bâtiment démarre prochainement, et les nouvelles toilettes seront réceptionnées en début 2013.

- Toul al Logot :

Le site de la batterie de Toul al Logot a été remis à l'air libre grâce au travail colossal de l'association « PHASE » aidée par une entreprise mandatée et financée par le Conseil Général.



Jean-François LE DEUN
Adjoint aux travaux

Actions municipales - Voirie

Projet de « Zone 30 »

Au cours du printemps dernier, la municipalité a demandé à la DDTM de Saint Renan (Direction départementale des Territoires de la Mer), d'étudier les problématiques de sécurité routière sur le territoire de la commune, et ceci en lien avec le plan de référence approuvé en conseil municipal du 14 Mai 2012.

La configuration naturelle de la commune ne permet pas de sécuriser la voirie. Actuellement, cinq « Zone 30 » existent, mais manquent de visibilité, et sur une grande partie de la commune les voiries ne sont pas sécurisées. Il existe 25 panneaux de limitation de vitesse à 30km/h dans le bourg et au Trez Hir, ce qui entraîne une confusion pour les automobilistes.

La « Zone 30 » se pratique dans une zone agglomérée et sa mise en œuvre réglementaire autorise des doubles sens cyclables (le droit aux cyclistes d'utiliser les sens uniques à contre sens).

Certaines villes ont adopté la démarche et ont installé une « Zone 30 » dans une grande partie de la zone agglomérée (exemple : Lannion, Lorient).

Le code de la route permet aussi d'installer des « Zones de rencontres » dit 'Zone 20' dans les secteurs à fort trafic piétonnier (par exemple dans le secteur des écoles).

Toutes ces évolutions favoriseront des zones de circulation apaisée dans la zone urbaine de la commune.

L'étude de la DDTM propose de mettre en place :

- une zone 30 plus conséquente dans la zone urbaine,
- une zone 20 au centre bourg,
- une zone 20 au Trez Hir.

Pour mener à bien cette évolution, nous proposons la démarche suivante:

- une information très large du public (bulletin communal et site Internet) ;

- 2 réunions de concertation avec le public en octobre/novembre.

L'objectif final est de mettre en œuvre ces propositions en début 2013.

Actions municipales - Environnement

Bevañ en Hirwazh Vivre en Iroise - Ensemble Préparons Demain



Pour la quatrième année consécutive les communes de Plougonvelin, Loc Maria et Le Conquet s'associent pour proposer à la population des temps forts sur le développement durable du 16 au 20 octobre.

C'est avec la CCPI et l'ensemble des communes associées que va se dérouler l'événement autour du thème **des économies d'énergie**. L'organisation et la coordination des animations sera portée par Ener'gence, l'agence de maîtrise de l'énergie et du climat du pays de Brest à laquelle adhère la commune de Plougonvelin.

La sensibilisation de tous les publics (professionnels, enfants des écoles, collectivités, grand public) sur les pratiques au quotidien pour économiser l'énergie sera le fil conducteur de la semaine.

POUR TOUS :

Un ciné débat au cinéma Le Bretagne à St Renan sera proposé le mardi soir avec en ouverture une conférence sur le réchauffement climatique. Le thème de l'autonomie énergétique sera abordé.

Une exposition visible à Plougonvelin toute la semaine: « les équipements performants »

Des visites d'habitations à haute performance énergétique, ou produisant en partie leur énergie...seront organisées par Ener'gence

POUR LES ELUS ET LES PROFESSIONNELS :

Une animation intercommunale sur « le bois énergie » se tiendra le jeudi matin 18 octobre à la communauté de commune salle Primauguet en présence de l'association Aile, d'un intervenant de la BET, de la chambre d'agriculture. Une présentation de la chaufferie bois de la CCPI illustrera le sujet.

Les élus de l'ensemble des communes seront ensuite invités le jeudi après midi. A participer à la présentation de l'expérience de la collectivité de commune du Mené dans les Côtes d'Armor. Cette communauté de communes vise l'autonomie énergétique par l'utilisation d'énergie renouvelable pour l'horizon 2020.

POUR LES ENFANTS :

Des animations avec sensibilisation aux éco gestes se dérouleront dans les écoles suivies d'une rencontre intergénérationnelle et d'un spectacle à destination des familles.

L'ensemble de ces manifestations seront relayées par la presse locale. Nous ne manquerons pas de vous préciser les lieux dates et contact pour chaque événement sur le site internet de la commune.

Martine STEPHAN,
conseillère déléguée

Liste des délibérations du 3ème trimestre 2012

Les délibérations et annexes sont affichées dans le hall de la mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2012

➤ Vente par adjudication de biens immobiliers situés au Trez-Hir, résidence de l'océan

Une vente par liquidation judiciaire doit avoir lieu le 5 juillet 2012, devant le Tribunal de Grande Instance de PARIS, des biens de la SARL IMMOBILIERE ETOILE OCEAN (parkings, caves, emplacements extérieurs) situés au lieudit le Trez-Hir, Résidence de L'Océan - Boulevard de la Mer, bien cadastré AB n°710, avec mise à prix de 10 000 €.

Pour participer à cette vente, le maire doit fournir :

- Un pouvoir de la Commune à un avocat au barreau de Paris pour enchérir,
- Un virement d'un montant de 3000 € au profit du Bâtonnier Séquestre.

Le maire rappelle l'historique de cette résidence. L'emprise des espaces communs extérieurs aux immeubles, des espaces verts et de la voirie a fait l'objet d'une cession par la société Marc Constructions à la commune par actes de vente des 29 octobre et 2 novembre 1999, et 31 mai 2001.

Dans l'affaire opposant M.PULUHEN à la commune pour une parcelle située rue des marronniers, le jugement rendu le 8 septembre 2010 a prononcé la nullité des actes précités. Par conséquent, tous les espaces communs, le forum, la voirie, font partie intégrante de la résidence.

Le maire signale que la vente par adjudication est une opportunité qui permettrait de régler définitivement certains problèmes de cession de terrains autour de la résidence. C'est pourquoi le conseil municipal décide, à l'unanimité, de se porter acquéreur du lot et de fixer le montant maximum de l'enchère à 10500 € maximum, étant entendu qu'en cas d'achat, le montant total (prix de vente + frais et honoraires d'avocat) se situerait à 22 500 €.

➤ Délégation de la gestion du compte de soutien à l'exploitant

Sur proposition du Maire, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à déléguer à l'association « les allumés de la grande toile » la gestion du compte de soutien.

Cette délégation autorise l'association, après accord de l'adjoint de référence ou du maire, à

- investir les sommes inscrites sur le compte de soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique dont la commune est titulaire, pour la modernisation du cinéma,
- solliciter une avance sur droits futurs auprès du Centre national du cinéma et de l'image animée, dans le cas où les sommes inscrites sur le compte de soutien seraient insuffisantes pour le remboursement des investissements effectués ou à effectuer par l'exploitant.

➤ Assainissement : suivi des contrôles de conformité

Le syndicat intercommunal d'assainissement a entrepris un certain nombre d'actions destinées à améliorer le fonctionnement du système d'assainissement collectif de la Commune :

- Rénovation de regards et réseaux à Poulherbet
- Desserte des secteurs de Landiguinoc, Toul-Ibil et Goasmeur
- Mise en œuvre d'un système de traitement de l'H2S entre Poul-Conq, Kerviny et Poulherbet
- Inspection télévisée de conduites
- Réhabilitation de réseaux eaux usées (Rue du Stade, Allée verte ...)
- Mise en œuvre d'investigations sur branchements
- Remplacements de pompes dans les postes de relevage et équipement de sondes d'alerte de trop-plein
- Envoi de 60 courriers pour rappel de l'obligation de raccordement au réseau dans les deux ans de sa mise en service.
- Contrôles de conformité des installations individuelles. A ce jour, près de 1000 contrôles de conformité ont eu lieu sur le territoire du syndicat, et environ 40 abonnés ont reçu des courriers de rappels pour travaux de conformité.

Il convient aujourd'hui de poursuivre cette politique d'amélioration par la mise en place des conventions spéciales de déversement prévues par la réglementation (article L 1331 du code de la santé publique) pour les installations des usagers

non domestiques. Un courrier explicatif a été adressé à l'ensemble des usagers concernés, soit environ 60 activités professionnelles (métiers de bouche, garages, restaurants...).

L'examen des suites à donner aux contrôles de conformité et l'établissement des dispositions techniques prévues dans ces conventions spéciales nécessite un suivi méthodique par le Syndicat et son fermier Veolia. Il importe d'obtenir également une adhésion des usagers concernés à ces actions de protection de l'environnement et des plages, par des actions de pédagogie (articles de presse, courriers personnalisés...), des contacts et des visites sur sites.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la démarche du SIAC par la mise en place de conventions spéciales de déversement pour les installations des usagers non domestiques, mises en œuvre dans le cadre du pouvoir de police du maire.

➤ Suppression des communes de village à Saint Mathieu

Par délibération en date du 22 mars 2004, le conseil municipal a décidé la suppression juridique des communes de village, cadastrés section E 835, E 841 et E 842 (divisée actuellement en 3 parcelles E 1085, E 1086 et 1087) et a autorisé l'intégration des dites parcelles dans le domaine privé communal, après information des habitants du village de Saint-Mathieu sur la procédure en cours.

Cette délibération ne précisant pas les modalités de passation des actes notariés, il convient de délibérer à nouveau pour préciser tous ces éléments.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les frais d'acte seront à la charge de la commune, décide de confier la rédaction des actes à l'étude de Me HENAFF, notaire au Conquet et autorise le Maire à procéder à la signature des actes

➤ Echange de terrain avec Monsieur Lamour

Un échange de parcelles a été envisagé il y a quelques années dans la zone artisanale, entre la parcelle ZD 180 appartenant à Monsieur LAMOUR et la parcelle cadastrée ZD 181 appartenant à la commune, chacune des parcelles ayant une superficie de 230 m², estimées par les domaines à 1600 € chacune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à un échange sans soulte entre la commune et Monsieur LAMOUR de ces parcelles et décide que les frais d'acte et du géomètre seront à la charge de la commune ;

➤ Tarifs du centre aquatique Treziroise

De nouvelles activités ont été mises en place au centre aquatique Treziroise ce qui justifie des modifications de tarifs ainsi que des nouveautés dans la grille tarifaire :

*Iroise Triathlon est une nouvelle association qui se lance sur Plougonvelin pour la pratique du triathlon (natation, course à pied, vélo).

Afin de favoriser la venue d'Iroise Triathlon à Treziroise, pour donner au centre aquatique une image de dynamisme par la pratique d'une discipline sportive compétitive en complémentarité de l'esprit détente/bien être déjà présent, une convention sera signée avec Iroise Triathlon.

La tarification suivante est adoptée à l'unanimité :

- mardi matin de 7h à 8h, mercredi de 20h45 à 21h45 : horaires où il n'y a pas d'activité à la piscine (10 euros l'heure),
- vendredi de 20h à 21h : 1 ligne (20 euros l'heure)

* location d'une ligne d'eau pour une association de Plougonvelin à 30 €

*aquagym en mer et aquacycle (tarif promotionnel été : 8 €, 10 € à partir de septembre)

➤ Fin de contrat avec le collectif d'architectes pour la place du marché

Le projet d'aménagement de la place du marché ayant été abandonné, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre fin au contrat de maîtrise d'œuvre avec Collectif d'Architectes et d'annuler le montant restant dû de 24 988,20 € TTC.

➤ Déclaration d'intention d'aliéner route de Gorrequear

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renoncer à l'utilisation du droit de préemption pour les déclarations d'intention d'aliéner des terrains situés :

- Route de Gorrequear (955 m²) pour un prix de vente de 205 000 €
- Landiguinoc (2960 m²) pour un prix de vente de 212 000 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 septembre 2012

➤ Protocole transactionnel avec Récréa

Par une décision du 9 juin 2010, la mise en régie provisoire de l'exploitation du centre aquatique TREZIROISE avait été décidée, compte tenu du refus du délégataire, la Société RECREA, d'assurer cette exploitation après la fin des travaux entrepris pour la réparation des désordres. A la suite de cette décision, il a été rappelé à plusieurs reprises à la société RECREA que la régie provisoire prendrait fin, soit par la reprise de l'exploitation par le délégataire, soit par la résiliation du marché.

Conscientes du « lourd passif » de leurs relations, du bien-fondé au moins partiel de leurs réclamations réciproques, et de la nécessité de ne plus aggraver leurs préjudices, la commune et la société Récréa se sont rapprochées afin de trouver un terrain d'entente.

Les orientations du protocole d'accord ont déjà donné lieu aux débats lors des présentations en huis clos aux séances des 28 novembre 2011 et 3 avril 2012.

C'est dans ce contexte que les parties ont choisi de mettre un terme amiable à leurs litiges dans le cadre d'un protocole transactionnel qui est approuvé à l'unanimité.

➤ Convention d'occupation de la rue des marronniers

Par délibération du 21 novembre 2011, le conseil municipal a approuvé la convention d'occupation du forum dépendant de l'ensemble immobilier « résidence de l'Océan », qui définit les modalités d'occupation par la commune pour la saison estivale (lundis du Trez-hir, les spectacles des enfants les vendredis de juillet et août en liaison avec l'office de tourisme), l'implantation des terrasses des cafés et restaurants, les matériels publicitaires des commerces, et l'implantation de divers matériels directement liés aux manifestations précitées.

La copropriété souhaitant transférer à la commune de Plougonvelin un droit d'utilisation temporaire sur la rue des Marronniers dépendant de l'ensemble immobilier « Résidence de l'Océan » pour en assurer l'entretien et la sécurité des lieux, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention proposée et autorise le Maire à la signer.

➤ Effacement de réseaux rue St Yves 3^{ème} tranche – demande de subvention

Le Maire expose le projet de mise en souterrain des réseaux aériens basse tension, éclairage public et télécommunication de la rue St Yves (3^{ème}

tranche). Cette 3^{ème} tranche se fera dans la continuité des travaux d'effacement des réseaux de la rue Saint-Yves, la tranche 1 est terminée et la tranche 2 est en phase terminale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et France Télécom pour un montant de 325 530,77 € HT ainsi que le plan de financement présenté et décide de solliciter des subventions pour ce projet, qui sera réalisé courant 2013.

➤ Installations classées – enquête publique pour le regroupement d'un élevage par la Gaec des prairies au lieu-dit Kerlannou à Locmaria-Plouzané

Une demande d'autorisation d'extension a été présentée par le GAEC DES PRAIRIES sis au lieu-dit Kerlannou à Locmaria-Plouzané, en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de l'atelier laitier de son élevage bovin et porcin, dans le cadre d'un regroupement de cheptel à hauteur de 145 vaches laitières et la suite. L'avis de la commune de Plougonvelin est sollicité dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du 9 juillet au 9 août 2012 sur la commune de Locmaria-Plouzané.

Au vu du calendrier de l'enquête, le maire a exposé les éléments suivants par courrier au commissaire-enquêteur :

« Au vu du dossier, il n'est pas prévu d'agrandissement de la zone d'épandage sur PORSMILIN, donc la commune de Plougonvelin est peu concernée. Toutefois, nous aurions préféré voir réduire les surfaces d'épandage dans cette zone, compte tenu de la qualité des eaux de baignade de Porsmilin. En effet, sur la base de simulations de classement réalisées à partir des résultats du contrôle sanitaire des quatre dernières années, les eaux de baignade pourraient être classées dans la catégorie « **eau de qualité suffisante** » au sens de la directive 2006/7/CE (le risque de pollution est avéré). »

Après en avoir délibéré, l'avis exprimé par le conseil municipal sur la demande d'autorisation de regroupement d'élevage est de 21 voix pour et 5 voix contre.

➤ **Cession de terrain à M. Guillimin – Enquête publique de déclassement**

Le maire expose la demande de Monsieur GUILLIMIN, qui souhaite acquérir une parcelle D 1229 d'une superficie de 48 m², située rue du Plateau appartenant à la commune. Ce terrain est à détacher de la rue du Plateau, qui fait partie du domaine public communal, ce qui nécessite une procédure de déclassement préalable après enquête publique. La commission urbanisme a donné un avis favorable à cette demande. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour soumettre ce projet de cession à l'enquête publique de déclassement, qui sera réalisée

pendant le troisième trimestre 2012.

- **Lancement d'une modification simplifiée du plu pour réduction de l'emplacement réservé n°10**

Une nouvelle procédure de « modification simplifiée » du Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet la suppression d'un emplacement réservé ou la réduction de son emprise.

Un emplacement réservé n° 10 a été réservé pour une aire naturelle de stationnement, sur les parcelles de terrain cadastrées AD 105, AD106, AD 42 et AD 43, situées à Kerastreat.

Un projet de construction nécessite l'utilisation d'une partie de l'emplacement réservé n°10. Pour permettre la réalisation de ce projet, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réduction de cet emplacement réservé et autorise le lancement d'une procédure de modification simplifiée. Un dossier d'information accompagné d'un registre d'observations sera mis à la disposition du public. Il est convenu qu'une bande de terrain de 5 m de large, permettant l'accès des piétons et des véhicules, sera conservée en espace réservé et fera l'objet d'une servitude de passage au bénéfice de la commune.

➤ **Lotissement de Kervasdoué – cession de terrain à titre gratuit**

La SARL JMD investissement représenté par Monsieur DUDORET Jacques a fait une demande de permis d'aménagement modificatif en date du 18 janvier 2012. Il était convenu dans la note explicative (approuvée par la majorité des co-lotis de ce lotissement) que la réserve foncière soit

cédée à la commune à titre gratuit pour le futur accès prévu dans le cadre du PAE de Kervasdoué. Le conseil municipal, à 25 voix pour et une abstention, donne son accord à la cession à titre gratuit des parcelles cadastrées section ZI 280 et ZI 282 à la commune et décide que les frais d'acte et du géomètre seront à la charge de JMD Investissement.

Une servitude de passage sera créée, à tous usages, sur la parcelle cadastrée ZI 280 d'une contenance de 1 936 m², à usage de voirie du lotissement de Kervasdoué, au profit de la parcelle ZI 281 jusqu'à l'intégration de cette voie dans le domaine communal.

➤ **Dénomination de rues – lotissement « Les jardins du Trez-Hir »**

Invité à délibérer sur le projet de dénomination de la voie qui dessert le lotissement « Les jardins du Trez-Hir » situé entre la rue de la Paix et la rue des Saules, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de dénomination de cette voie en « rue des sureaux ».

➤ **Déclaration d'intention d'aliéner route de Gorrequear**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renoncer à l'utilisation du droit de préemption pour les déclarations d'intention d'aliéner des terrains situés :

- Rue de Bertheaume (1342m²) pour un prix de vente de 316 697 €

- Impasse Charles Martel (1807 m²) pour un prix de vente de 427 000 €.

- Lotissement de Gwel Kaer (773 m²) pour un prix de vente de 215 000 €.

Expression de la minorité

Animations : quand le maire se défait sur les associations et les commerçants

L'année dernière, la municipalité avait voulu « révolutionner » le feu d'artifice offert traditionnellement, chaque été, aux Plougonvelinois(es), commerçants et estivants. En effet, le Maire avait décidé, unilatéralement, de changer de prestataire, avec pour objectif déclaré d'améliorer la qualité du spectacle... tout en réalisant des économies !!!

Au final, on sait ce qu'il est advenu de cet objectif : un surcoût de plus de 2000 euros pour un feu de qualité bien médiocre.

Cette année, le Maire a décidé d'adopter une toute autre technique..., à savoir se défausser sur certaines associations et

commerçants, en leur faisant supporter le coût de ces animations.

En effet, alors même que le comité directeur de l'office du tourisme avait fermement et majoritairement demandé à ce qu'une animation de ce type soit organisée cet été par la Commune, le Maire a décidé, à lui tout seul, de passer outre, témoignant là d'un manque de considération évident à l'égard des membres du comité directeur.

C'est donc ce qui explique que, cet été, tous les feux d'artifice tirés sur le territoire communal, l'ont été à l'initiative et aux frais des associations et des commerçants organisateurs. Pourtant, à en juger par

l'affluence sur notre Commune, ces soirs là, on est bien obligé d'admettre que ce type de spectacle participe au dynamisme de la Commune et de son tissu économique.

Cette absence de vision du Maire est donc révélatrice d'un manque de lucidité et même d'une absence de détermination. Dès lors, il ne faut pas chercher plus loin, les causes de l'endormissement progressif de notre station.

Pourtant, l'une des missions des élus n'est-elle pas justement de créer les conditions nécessaires au développement économique ? Cela ne peut se faire sans sortir de sa léthargie.

Rendez vous avec la municipalité

Israël BACOR

Maire : bacor@plougonvelin.fr

Les adjoints au maire :

- **Raymond QUERE**

1er adjoint

Adjoint à la Communication

le mardi de 10H à 12H

et le samedi de 10H à 12H

- **Sylvie LANNUZEL**

Adjointe à l'Urbanisme et Comité de l'Anse

le samedi de 10H à 12H

- **Jean-François LE DEUN**

Adjoint aux Travaux, réseaux et Treziroise

le mardi de 10H à 12H

et le samedi de 10H à 12H

- **Marie-Thérèse SIMPLEX**

Adjointe aux Affaires sociales et aux Aînés

le mardi de 10H à 12H

- **Pascale GROUX**

Adjointe à la Culture

et aux Animations

le mercredi de 10H à 12H

- **Alain CARIOU**

Adjoint aux Ecoles, Enfance - Jeunesse et Maison des Jeunes

le lundi de 15H à 18H

- **Annick DESHORS**

Adjointe aux Finances

et au Tourisme

le mardi et le jeudi de 10H00 à 12H00

Les conseillers délégués :

- **Yolande ROCHER** : Sports, et les associations sportives, Office des Sports

- **Martine STEPHAN** : Développement durable, Environnement, Agriculture, Transports

- **Georges PELLEN** : Développement économique et artisanat, Revalorisation du bourg, Contrat DSP Treziroise

- **Jean Claude AMIL** : Sécurité ERP, Valorisation du petit patrimoine, Patrimoine historique et culturel

- **Office de tourisme :**

tourisme@plougonvelin.fr

- **Maison de l'enfance :**

maison.enfance@plougonvelin.fr

- **Cantine :**

cantine@plougonvelin.fr

- **Espace Kéraudy :**

accueil@espacekeraudy.com

- **Treziroise :**

treziroise@plougonvelin.fr

- **Bulletin municipal :**

bulletin@plougonvelin.fr

Nos services

☎ 02.98.48.30.21

www.plougonvelin.fr

- **Isabelle TISON**

Directrice générale des services :

dgs@plougonvelin.fr

- **Mairie :**

mairie@plougonvelin.fr

- **Service état-civil :**

accueil@plougonvelin.fr

- **Service urbanisme :**

urbanisme@plougonvelin.fr

Service social :

social@plougonvelin.fr

- **Service ressources humaines et élections :**

rh-elections@plougonvelin.fr

- **Service comptabilité :**

comptabilite@plougonvelin.fr

- **Police municipale :**

police@plougonvelin.fr

Ouverture de la mairie

Lundi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mardi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mercredi

de 08H30 à 11H45

FERME l'après-midi

Jeudi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Vendredi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H00

Samedi

de 09H00 à 11H45

FERME l'après-midi

état-civil uniquement.

Etat-civil

Naissances :

Titouan **LE GUERN**,

domicilié 12 rue Hervé de Portzmoguer

Estelle **MAHE**,

domiciliée 12 rue de Kerzavid

Logan **MOREAU**,

domicilié 24 rue du Lannou

Mariages :

Eric **STEPHAN** et Caroline **MOAL**,

domiciliés 12 rue de la Presqu'île

Ronan **GLEIZES** et Nadège **VILLA**,
domiciliés 14 bis du du Cléguer

Julien **BOURDOULOUS** et Morgane
DAMOY, domiciliés 5 Hent Ar Feuten

Jérémy **JACQ** et Mallorie **QUERE**,
domiciliés 25 rue de Lesminiliy

Serge **GUILLOUROUX** et Marie
Thérèse **HORRO**, domiciliés 2 route de
Créachmeur

Mathieu **MERCIER** et Sophie **MIGNOT**,
domiciliés 19 rue du Cléguer

Décès :

François **MENGUY**, 90 ans, domicilié
rue de Quémènes

Pierre **DUPONT**, 84 ans, domicilié 3 rue
Saint Yves

Cécile **MENEZ**, 87 ans, domiciliée rue
des Mouettes

Anne **JEZEQUEL**, 75 ans, domiciliée
8 rue Henri Gourmelin

Erratum : Dans l'édition de septembre
2012, il fallait lire Jean Pierre **SPARFEL**

Conseil en architecture

La commune met à la disposition des plougonvelinois un architecte conseil.

Ce professionnel vous propose son aide pour votre extension ou vos nouvelles constructions.

Il est important de lui présenter vos intentions avant de déposer votre projet définitif.

La **prochaine permanence** aura lieu **le 12 octobre 2012, de 14h00 à 16h30**, sur rendez-vous, à la mairie de Plougonvelin.

Cadastre

Pour rechercher, consulter et demander des planches de plans, connectez-vous sur

www.cadastre.gouv.fr

Enquête publique

Une enquête publique se déroulera en mairie de Plougonvelin **du lundi 15 octobre 2012 au lundi 29 octobre 2012 inclus**, aux jours et heures d'ouverture de la mairie concernant le déclassement d'un délaissé communal, situé rue du Plateau, d'une superficie de 48m².

Pendant toute la durée de l'enquête, les tiers intéressés pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, consigner leurs observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au nom du commissaire enquêteur en mairie de Plougonvelin.

Monsieur LOAEC Robert a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il recevra en mairie les personnes intéressées :

**le lundi 15 octobre 2012
de 9h00 à 11h45**

**et le lundi 29 octobre 2012
de 14h30 à 17h15.**

Toute personne pourra, après enquête publique, prendre connaissance en mairie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur.

Autorisation d'occupation des sols

- Déclarations préalables :

DP n°12-101 : Indivision QUEZEDE
61 route de Bertheaume
Division en vue de construire

DP n°12-107 : SALDANA et GUILLOU
14 Streat Run Bleiz
Implantation d'une clôture

DP n°12-108 : GUIONNET Christian
4 rue de Kervezennoc
Pose d'un portail et de brise vue sur le muret existant

DP n°12-109 : LE GALLOU-HILLY F.
21 rue Hervé de Portzmoguer
Implantation de clôture

DP n°12-111 : PELLEEN Michel
7 rue de Pen ar Méan
Pose d'un portail

DP n°12-112 : MADEC Roger
20 rue des Pavillons
Ravalement blanc cassé

DP n°12-113 : LE MOUILLOUR F.
53 rue du Perzel
Pose de 3 panneaux solaires thermiques

DP n°12-114 : KERDONCUFF Guy
11 cité Gwel Kaer
Muret en pierre de taille entre la propriété et la voie d'accès

DP n°12-116 : LANNUZEL Francis
Keriel
Ravalement

- Permis de construire :

PC n°12-28 : GUEGUEN Jacques
19 rue des Bruyères
Extension d'une construction existante

PC n°12-32 : RIS Philippe et Vanessa
Lotissement Le Grand Large
Construction d'une habitation

PC n°12-33 : BRIANT Max et Mie-Claire
21 rue du Lannou
Rénovation d'une longère
PC n°12-37 : KUSBERG Sébastien
39 ter rue du Perzel
Construction d'une habitation

PC n°12-38 : CLAUZEAU et ANDRIEUX
28 hameau de Kervezennoc
Construction d'une habitation

PC n°12-39 : EARL des Primevères
GOUEREC Nelly
Berbouguis
Construction et réaménagement d'une porcherie

PC n°12-40 : KEREBEL Serge
Lotissement Les jardins du Trez-Hir (lot 7)
Construction d'une habitation

PC n°12-41 : RABILLOUD Daniel
1 Lotissement Le Grand Large (lot 10)
Construction d'une habitation

Présentation du plan de référence à la population

Après une phase d'analyse critique du territoire et l'élaboration de grands principes d'aménagement, le Conseil municipal vient d'adopter le plan de référence. Cette étape propose des orientations en termes de transports, de déplacements et de requalification urbaine. De grands axes d'aménagement y sont

définis, touchant en particulier la mise en valeur de la commune et de son patrimoine ainsi que les déplacements. Comme nous l'avions promis, avant d'intégrer ces orientations dans le travail de révision du PLU, nous souhaitons présenter ce document et en discuter avec la population. 2 réunions ont eu lieu à cet effet,

les 14 et 28 juin dernier.

Nous vous invitons à **prendre connaissance de la totalité du plan de référence ainsi que du compte rendu détaillé des échanges lors de ces deux réunions sur le site internet de la commune.**

Sylvie LANNUZEL

Invitation au repas annuel des anciens

Israël BACOR, Maire de PLOUGONVELIN, les membres du CCAS, et le conseil municipal invitent les " Anciens " (70 ans dans l'année et plus) à venir se retrouver autour d'un déjeuner,

Le samedi 20 octobre 2012 à 12 heures, à l'Espace Kéraudy.

Le repas est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus. Les conjoints de moins de 70 ans régleront leur repas lors de l'inscription, en mairie (02.98.48.30.21) ou au Club des Mimosas.

TRANSPORT :

Les personnes qui n'ont pas de moyen de transport pour se rendre au repas sont invitées à se faire connaître par le bulletin d'inscription ci-dessous.



INSCRIPTION POUR LE REPAS ET LE TRANSPORT

Bulletin à remettre au plus tard le mardi 16 octobre 2012 soit au **Club des Mimosas**, soit à la **mairie**

Mme		participera*	☐
Mr		participera*	☐
Adresse			

au déjeuner du samedi 20 octobre 2012.

TRANSPORT à l'Espace Culturel Keraudy :

Mme		désire être convoyée*	☐
Mr		désire être convoyé*	☐
	Pour 12H00	☐	

**Mettre une croix dans les cases choisies*



Maison de l'enfance

Rue Mezou Vilin 29217 Plougonvelin.

Contact accueil de loisirs et périscolaire : 02 98 48 27 54 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

Contact crèche : 02 98 48 29 09 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

Accueil de loisirs Enfance

(enfants de 3 à 12 ans) :

Les programmes d'animation sont disponibles à la structure ou sur le site internet de la commune espace enfance/jeunesse. Les programmes des activités des vacances scolaires seront disponibles à partir du 15 octobre.

Les inscriptions –possibles à la journée, ½ journée avec ou sans repas- sont à faire le lundi pour le mercredi en période scolaire et le vendredi pour la semaine suivante en période de vacances. Facturation selon le quotient familial.

Les horaires d'ouverture : 7H00-19H00

Garderie Périscolaire (enfants scolarisés) :

Elle est ouverte tous les jours scolaires de 7H00 à 9H00 et de 16H30 à 19H00. Facturation à la demi-heure selon le quotient familial.

Après un goûter, une aide aux devoirs est proposée les lundis et jeudis soirs aux enfants de primaires.

Vous êtes disponible et aimez vous occuper d'enfants ? Venez rejoindre notre équipe de bénévoles les lundis et jeudis soirs pour l'aide aux devoirs ! (17h15 – 18h).

Multi Accueil :

La structure fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Elle dispose de 13 places en journée continue et de 5 places en demi-journée.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants de façon ponctuelle à la halte-garderie merci de téléphoner à la structure.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, merci de prendre rendez-vous avec la responsable

Nathalie Da Silva au 02 98 48 29 09
ou maison.enfance@plougonvelin.fr



SPORT, LOISIR, DETENTE... La Treziroise satisfait toutes vos envies !

Contact **02 98 38 06 11**
ou
treziroise@plougonvelin.fr

Près de 16.000 entrées ont été enregistrées sur la période estivale avec une pointe en juillet à 745 entrées sur une journée. A noter une fréquentation quotidienne supérieure en août de l'ordre de 16%.

Chaque jour de la semaine les enfants et les plus grands pouvaient retrouver en alternance les animations ludiques proposées par les maîtres nageurs ou le toboggan gonflage aquavague.

Sans oublier la soirée aquagames en juillet et soirée concert en août qui ont bien divertifié le public présent.

Du côté des activités, les cours de natation pour les enfants, les cours d'aquagym et d'aquacycle ont connu une bonne fréquentation d'ensemble avec toutefois quelques variations sur certaines périodes de l'été.

Petit bémol concernant l'aquagym en mer qui n'a pas connu une grande réussite malgré un bon début en juin lors de la première séance. Les conditions climatiques ne sont probablement pas étrangères au faible engouement généré pour cette discipline qui sera repensée pour l'été prochain.

Depuis septembre les associations gymniques locales ainsi que les écoles ont retrouvé les bassins de la Treziroise pour la plus grande satisfaction des adhérentes et des élèves.

Ouvert toute l'année, l'Espace Aquatique se compose d'un bassin ludique et sportif en eau de mer, d'une pataugeoire pour les plus petits, d'un toboggan de plus de 70 mètres, d'un spa ainsi que d'un espace sauna/hammam en accès libre pour les adultes.



Une large gamme d'activités aquatiques est proposée pour l'année 2012/2013.

- Bébé nageurs de 6 mois à 3 ans
- Jardin aquatique de 3 à 4 ans (avec parents) de 5 à 6 ans (sans parents)
- Ecole de l'O. L'apprentissage de la natation pour les enfants, quelque soit leur niveau.
- Cours d'O. L'apprentissage de la natation ainsi que les disciplines annexes pour les adolescents et adultes.
- Reflets d'O. Tous les bienfaits de l'eau pour le corps et l'esprit avec l'Aquagym douceur, l'Aquagym vitalité, l'Aquagym plus, l'Aquajogging, l'Aqua palmes et

l'Aqua zen pour maîtriser son appréhension de l'environnement aquatique et prendre un nouveau départ vers les techniques de natation.

Pour l'inscription trimestrielle ou annuelle à ces activités, un certificat médical est demandé. Un test de natation est à réaliser pour les cours de natation, excepté pour les détenteurs du livret du nageur déjà rempli.

En vous présentant le bilan des activités de l'été et les offres pour la saison 2012/2013, nous traduisons le large intérêt du public pour l'espace aquatique. L'effort de communication engagé sur le bassin brestois a largement contribué à une meilleure fréquentation de l'équipement.

Avec l'UCPA, les différents prestataires et la direction de la Treziroise, une réelle coopération favorise des meilleures conditions d'accueil du public.

Les exigences des contraintes réglementaires et d'hygiène ont amené à re-préciser certaines règles (port du bonnet de bain par exemple). Nous remercions le public pour sa compréhension.



Horaires d'ouverture au public :

	Période scolaire		Vacances	
Lundi		14h-19h	10h-2h30	14h30-19h
Mardi	12-13h45	16h30- 21h	11h - 21h	
Mercredi		16h-19h	10h-2h30	14h30-19h
Jeudi	12h-3h45	16h-19h	11h - 19h	
Vendredi		16h30-21h	10h12h30	14h30-21h
Samedi		15h-18h	14h-18h	
Dimanche	9h-13h	15h-18h	9h-13h	15h-18h

Possibilité de ticket d'entrée unique, de cartes de 10 entrées ou de cartes horaires. Le tarif de résident de Plougonvelin est appliqué sous condition de présentation de la carte privilège.

Pour toute information complémentaire :
treziroise@plougonvelin.fr ou 02 98 38 06 11.
Site internet : www.plougonvelin.fr



SERVICES DE L'OT :

Billetteries :

- pour les îles (compagnies Penn ar Bed et Finist' mer)
- Océanopolis
- La Récéré des 3 Curés

Location de vélos sur Plougonvelin, et réservation de vélos à Ouessant.

Accès internet à l'Office de Tourisme, tarifs 1€ le quart d'heure/ 0.20€ la page imprimée



REJOIGNEZ L'OFFICE DE TOURISME SUR FACEBOOK !!

Fan page : Office de Tourisme de Plougonvelin

L'Office de Tourisme est Ouvert du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

EXPOSITION SALLE HIPPOCAMPE: « AU BORD DE L'EAU »

Du 1er septembre au 30 octobre, Maryse Lacut et Anne Le Brestec exposent



leurs créations à la salle Hippocampe. Entrée libre aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme.

CARTE PRIVILEGE :

Cette carte est accessible aux résidents de la commune de Plougonvelin, elle est nominative, et valable 2 ans.

Elle permet de bénéficier de tarif à l'espace aquatique Treziroise et sur certain spectacle à l'espace Keraudy.

Rendez-vous à l'office de tourisme de Plougonvelin avec une photo d'identité par personne, carte d'identité ou le livret de famille et un justificatif de domicile. (Validité 2 ans. Coût 3€).

PHARE DE LA POINTE SAINT-MATHIEU ET LE MUSEE DE L'ABBAYE :

Fermé en octobre. visite pour les groupes. Ré-ouverture aux vacances de la Toussaint.

FORT DE BERTHEAUME :

Visite commentée sur réservation, à partir de 20 personnes. Inscription à l'Office de Tourisme.

CENOTAPHE DE SAINT-MATHIEU :

Le Cénotaphe est ouvert les week-end et jours fériés de 12h à 17h30.

DECOUVRIR PLOUGONVELIN A PIED ET A VELO :



Partez à la découverte du Patrimoine de Plougonvelin à pieds, à vélo ou à VTT.

8 circuits de randonnées sont disponibles à l'office. 0.20€/fiche.

Les lundis, l'association Gymnique de Plougonvelin vous invite à une séance de découverte de Plougonvelin et ses environs, bord de mer et campagne lors de randonnées pédestres de 10 à 12 km chaque lundi matin (sauf férié).

Rendez vous sur le parking stade du Trémur. Départ à 9h précises.

GRATUIT

Rens. 02 98 48 30 18 ou 06 79 24 45 56.

ESPACE KERAUDY
CENTRE DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS PLOUGONVELIN
Informations : 02.98.38.00.38 ou www.plougonvelin.fr

C'est aussi la rentrée à Kéraudy !

La nouvelle saison 2012/2013 s'inscrit dans la continuité de la précédente : une programmation éclectique, qui se veut à la fois résolument ouverte au plus grand nombre et sans concession à la qualité. Elle est le résultat d'un harmonieux dosage d'artistes d'ici et d'ailleurs, confirmés ou à découvrir. **N'hésitez pas à consacrer une attention toute particulière à la formule d'abonnement qui, nous l'espérons, saura vous inciter à prendre le risque**

de la découverte. Alors n'attendez pas ! Vivez curieux, abonnez-vous ! Bonne saison culturelle et bienvenue à l'Espace Kéraudy.

LA BECQUEE

Festival européen de danse contemporaine

Vendredi 5 octobre à 20H30

Billetterie citoyenne : Tarif libre à partir de 4€

Pour la 3^{ème} année, l'espace Kéraudy accueille pour une soirée le Festival la Becquée. Trois pièces y seront présentées. « Le Nano Canape », une expérimentation artistique à base de corps et de mots de Sandrine Robin. Autoportrait de Carla Jordao, une chorégraphie en solo basé sur la vie et l'œuvre de l'artiste peintre Frida Kahlo et la pièce de Monica Secco « Sotto il Sole » (sous le soleil), un travail sur les thèmes de la mémoire, du désir et de l'oubli interprété par trois danseuses Gwénola Rozec, Isabelle Couffin et Rozenn Dubreuil.

ORCHESTRE NATIONAL DE JAZZ
 "The Dark Side of the Moon" de Pink Floyd



album futuriste et planant des Pink Floyd paru en 1973. Reprenant dans l'ordre la narration du disque sans interruption entre les morceaux, le trio convie à un voyage envoûtant jalonné d'improvisations et de sonorités étonnantes dans les dédales de cette œuvre intemporelle.

JEAN CHRISTOPHE PODEUR

Exposition visible du 4 octobre au 17 novembre. Entrée libre aux heures d'ouverture



Vendredi 19 octobre à 20h30

Tarifs : 13 € normal / 11 € réduit / 7 € abonné / 6 € - de 12 ans

Désarticuler l'Orchestre National de Jazz pour mettre en lumière les multiples talents de ses musiciens : voici le défi que s'est lancé son directeur artistique Daniel Yvinec à travers le projet « Dixcover(s) ». Vincent Lafont, Joce Mienniel et Pierre Perchaud proposent une immersion sonore dans The Dark Side of the Moon,

CONTACT :

Renseignements et réservations :
 Tél : 02.98.38.00.38,
accueil@espacekeraudy.com

Billetterie : du mardi au vendredi :
 10H-12H/14H-18H Samedi 10H-12H
 (Fermeture les lundis)

Jean-Christophe Podeur, alias POD, est un photographe et diapographiste Plougonvelinois. Il a pour son dernier projet photographié Brest, « une cité en mouvement, ancrée dans son passé mais tournée vers l'avenir ». Il a exposé dans de nombreux lieux sur Paris, Vannes, Combourg...

Plus d'infos sur : www.diapod.fr



Médiathèque



Après quelques ré-aménagements, la médiathèque a ré-ouvert ses portes au public et aux groupes (scolaires et animations). Toute l'équipe est heureuse de vous y accueillir.

Parmi les nombreux ouvrages disponibles, quelques titres nouvellement acquis :

Adultes :	Jeunes :
« Les lisières » de Olivier Adam,	« Missing » T4 de Meg Cabot,
« L'amant de Patagonie » d'Isabelle Autissier,	« L'héritage » T4 de Christopher Paolini,
« Cet été là » de William Trevor,	« Boys don't cry » de Malorie Blackman,
« Le manoir de Tyneford » de Natasha Solomons,	« Oksa Pollock » T4 de Anne Plichota et Cendrine Wolf,
« La sirène » de Camilla Läckberg,	« Panthères des neiges » d'Alain Surget,
« Mapuche » de Caryl Ferey,	« Les passe-vents » d'Alain Grousset,
« Leviatemp » de Maxime Chattam,	« Sensha, fille de Mongolie » de Sylvie Deshors,
« Rue sans souci » de Jo nesbo,	« L'anniversaire du chat assassin » d'Anne Fine,
« Une nuit de trop » de James Patterson,	« Les Duracuire » d'Arthur Ténor,
« Conserver les milieux humides » de Geneviève Barnaud,	« Les malheurs de Millie Plume » de Jacqueline Wilson,
« Rescapé du camp 14 » de Blaine Harden,	« Mercredi c'est sport » de Thomas Gornet,
« La France racontée par les archéologues » de Cyril Marcigny.	« Le premier défi de Mathieu Hidalf » de Christophe Mauri

D'autres achats sont en cours. Vous pouvez faire part de vos suggestions dans le cahier « **Paroles de lecteurs** » qui est à votre disposition en médiathèque.

❖ Accueil du public aux horaires suivants :

Lundi	11 h 00 à 12 h 00
Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Mercredi	16 h 30 à 18 h 30
Jeudi	11 h 00 à 12 h 00
Vendredi	17 h 30 à 18 h 30
Samedi	14 h 30 à 16 h 30

❖ Rendez-vous mensuels :

✓ **Le mercredi 3 octobre à 10h30 :** l'« **Heure du conte** » pour les enfants de 4-8 ans : contes, histoires, jeux de mots et jeux d'images...

✓ **Le mardi 9 octobre de 9h30 à 10h30 :** les « **Bébés lecteurs** ». Animation autour du livre : contact et découverte du livre, éveil à la lecture, aux histoires... ouvert à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

✓ **Le mercredi 10 octobre de 10h à 10h30 ou de 10h45 à 11h15 :** « **English playtime** »
Jeux, comptines, chansons, histoires...

en anglais pour les enfants de 6-7 ans. Renseignements et inscription en médiathèque.

✓ **Le mardi 30 octobre de 9h30 à 10h30 :** les « **Bébés lecteurs** »

❖ Rappels :

- Tout lecteur inscrit à la médiathèque peut bénéficier, par l'intermédiaire de la Bibliothèque du Finistère, d'un accès gratuit aux 6 sites internet suivants :

- **Le kiosque** : site de presse en ligne,
- **Tout apprendre.com** : des cours en ligne (langues, bureautique-internet, multimédia, musique, code de la route, dactylo),
- **Planète Némò** : des jeux éducatifs pour les plus jeunes... tout pour jouer !!!
- **La cinémathèque de Bretagne** : accès à la base documentaire, à la photothèque et aux films numérisés,
- **Voolume** : site de livres lus,
- **Le canal des métiers** : orientation professionnelle en vidéos.
→ Informations et inscription en médiathèque.

- Pour permettre les retours des livres, une « **Boîte à livres** », située dans le hall de l'espace Keraudy (sous l'escalier), est accessible aux heures d'ouverture du lieu (du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 10h à 12h).

Visitez notre site internet :
www.plougonvelin.fr

Pour les contacts :

e-mail :
mediatheque@espacekeraudy.com

☎ : 02 98 38 03 83



Vie associative

L'Art de Peindre à Plougonvelin

L'association reprend ses activités.

Les ateliers permettent à chacun de pratiquer le dessin ou la peinture dans une ambiance très conviviale, dans toutes les techniques, en partageant les savoirs et compétences.

Les débutants sont acceptés et trouveront de l'aide auprès d'adhérents confirmés pour apprendre et progresser.

Les adhérents se réunissent dans les locaux de l'ancienne école communale, salle du rez-de-chaussée à droite, le lundi de 20h à 22h et /ou le jeudi de 14h à 17h

Exposition :

Les adhérents exposeront leurs travaux à l'hippocampe du 2 au 30 novembre prochain.

Venez nous rejoindre!

Contact et inscriptions sur place, ou au 02.98.48.27.91.
par mail : guy.nicol@neuf.fr

Tous vos emails en 1 clic avec l'application SFR Mail sur iPhone et Android :
[En savoir plus.](#)



Lire Chez Nous

tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 25 octobre, à Keraudy, à 18h30

Lors de son **assemblée générale annuelle le jeudi 25 octobre, à 18h30, à Keraudy,**

l'association 'Lire chez nous' présentera ses nombreuses activités autour de la lecture. 'Lire chez nous' a pour but de favoriser l'accès de toutes et tous à la lecture, notamment en participant à l'organisation et aux activités de la

médiathèque de Plougonvelin telles que l'accueil des lecteurs de tout âge et des écoles, le choix, l'acquisition et l'entretien des livres et revues, mais aussi l'animation de l'heure du conte, des bébés lecteurs et de l'English playtime, les visites à la maison de retraite, la programmation de conférences, les manifestations et festivals sur des sujets en relation avec la lecture : le festival petite marée, le festival du conte sur paroles, le Printemps des poètes ...

Ce jeudi 25 octobre vous pourrez venir découvrir les activités réalisées l'année passée ainsi que les nouveaux projets. Les adhérent-e-s seront également invité-e-s à voter, entre autres, sur les rapports moraux et financiers de l'association.

N'hésitez pas à venir vous informer le 25 octobre pour en savoir plus. Des formulaires d'adhésion seront disponibles sur place.



Cinéma

La rentrée c'est aussi avec Les Allumés de la Grande Toile

Comme chaque année, notre cinéma participe à la 8^{ème} édition de Cinés Ouverts en Finistère, fête départementale au cours de laquelle les salles adhérentes du réseau Cinéphare se regroupent afin d'offrir à vous, spectateurs, une programmation reflétant leur idée du cinéma.

Les Rendez-vous à ne pas manquer :

Côté Cinéma de Répertoire
Mardi 18 Octobre à 20h30

Nous vous proposons de redécouvrir en version restaurée « **Avoir 20 ans dans les Aurès** » de **René Vautier**, film phare de la création cinématographique bretonne et document unique sur la guerre d'Algérie.

La séance se fera en présence de Nicole et Félix Le Garrec, co-réalisateurs sur le film

Mardi 23 Octobre à 20h30

Nous poursuivrons notre cycle avec une autre rencontre, celle de Marc Orly, distributeur du film **COMMENT VOLER UN MILLION DE DOLLARS** de QWilliam Wyler (1966)

Avec Peter O'Toole et Audrey Hepburn
Cette séance lancera notre saison répertoire « Divines Comédies », un panorama de la comédie des années 30 aux années 80.

Côté Cinéma Jeune Public
Lundi 22 Octobre à 9h30

Nous vous proposons de découvrir en avant-

première nationale **10 11 12 POGNE LE HERRISON** en présence du réalisateur Pierre-Luc Granjon, jeune virtuose de l'animation qui vous racontera comment il a donné vie à Léon, Mélie, Boniface et Cie.

Attention, nos séances passent à « l'heure d'hiver » :

11h (pour les plus-jeunes)/15h30 (enfant-famille)/18h00/20H30

Cinéma de Plougonvelin-Programmation
02 98 48 24 46-Contact 09 75 85 80 78
www.cinema-plougonvelin.fr



Instruments à vendre
Contacts : 02 20 96 10 98
06 64 84 58 22



Espace Kéraudy - Rue du stade
ass. musikol@laposte.net
www.muskol.e-monsite.com

TÀMÀM À TÀMÀM

collectif éco-citoyen de Plougonvelin

Les activités d'octobre au jardin partagé :

Mercredi 10 octobre de 10H30 à 12H : Création d'une bouturière pour apprendre à faire soi-même ses boutures de plantes d'extérieur ...

Fête de l'automne au jardin partagé

Dimanche 14 octobre de 11H30 à 17H



Jardinage, cuisine
Jeux pour les grands et les petits
Troc graines
Boutures
Transition
Papotages en tout genre
Déco caravane

Repas à 12H30 :
soupes, légumes du jardin et compotes sur réservation.
Buvette. Prix libre.



Sur réservation au 06-64-81-91-46
ou par mail ecocitoyens@laposte.net

Plougonvelin Nouvelles Perspectives (PNP)

organise une **soirée-débat** autour du thème

‘Nos commerces, services et artisanat’

le mardi 23 octobre à 19h30 dans la maison des sports du stade de Plougonvelin.

Au cours d’une soirée-débat organisée par PNP, dans une ambiance conviviale autour de bons produits liquides et solides, les participants seront invités à faire part de leurs questions et remarques sur

les **commerces**, les **services**, l’**artisanat** à Plougonvelin :

Quels sont les besoins en commerces, services, artisanat ?
Quelle localisation ?
Quels horaires et jours d’ouverture ?
Et toute autre question, suggestion, remarque.

PNP fait appel pour cette soirée à un **intervenant spécialisé**, qui sera à la disposition des participants pour répondre aux différentes interrogations et en débattre.

PNP, dans son rôle d’animation dans la vie locale, sur la base d’échanges et de communication entre habitant(e-s) et élu(e-s) de la municipalité, est ouvert à toutes et tous et vous invite largement à participer à ce débat.

Entrée libre

Nous vous attendons nombreux.

pour le bureau PNP

(Georges Pellen, Brigitte Pichard,

Catherine Lagadec,

Pascale Garrec, Guy Jourdain)

Brigitte Pichard, secrétaire PNP

plougonvelinnouvellesperspectives.typepad.fr/

US PLOUGONVELIN - www.us-plougonvelin.fr



Informations :

Si vous êtes intéressés par l’achat d’un survêtement venir rapidement au stade aux heures d’entraînements seniors ou U13.

URGENT : Les maillots et les shorts de la saison 2011/2012 sont à rapporter impérativement au stade, Ils nous en manquent !!!!!

DATES	EQUIPES	Reçoit	Se déplace
6/10	U19	LOCMARIA	
7/10	PH		LE RELECQ/ST ROGER
	D2	LANRIVOARE	
	D3		PLOUMOGUER
13/10	U19	COUPE???	
14/10	PH	BODILIS/PLOUGAR	
	D2		MANCHE/ATLAN
	D3	PLOUARZEL	
20/10	U19		LANNILIS
21/10	PH		BREST AS CAVALE
	D2	BREST ASPTT	
	D3		GUILERS

Un club de triathlon à Plougonvelin !

Pendant 8 mois, quelques triathlètes/nageurs assidus se sont retrouvés régulièrement dans le bassin de la Tréziroise pour s’entraîner ensemble. Ils ont décidé de se jeter dans le grand bain : monter une association de triathlon sous le nom de «Iroise triathlon». Certains se retrouvaient également pour faire du vélo et/ou de la course à pied.

Les entraînements ont débuté le 25 septembre 2012.

L’association proposera trois créneaux de natation aux adhérents : le mardi de 7h à 8h du matin, mercredi de 20h45 à 21h45 et Vendredi de 19h45 à 20h45.

Deux créneaux de vélo : le samedi de 14h30 à 15h30 et le dimanche de 10h à 12h.

Deux créneaux de course à pied et mardi de 19h à 20h et le samedi de 10h à 11h seront aussi proposés.

Pour cette première année, il n’y aura pas d’entraîneur en tant que tel. Cette association ne compte que sur le bénévolat de ses adhérents. Les plans d’entraînement seront proposés par des adhérents motivés et/ou avec une certaine expérience du triathlon.

Plusieurs formules sont proposées: la formule loisir, pour les personnes souhaitant

juste s’entraîner sans faire de compétition, et la formule compétition, permettant de participer à des compétitions de triathlon, run and bike, aquathlon, duathlon,...

L’association proposera des séances d’essai pour celles et ceux qui souhaiteront se tester. Il n’est pas nécessaire de pratiquer les 3 sports pour s’y inscrire.

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter:

Ronan au 06 50 50 38 66

ou sur le blog : iroisetriathlon.over-blog.com



Plougonvelin handball

Calendrier des matchs du mois d'octobre:

	Samedi 6 /10	Samedi 13/10	Samedi 20/10
Seniors Filles <i>excellence départementale</i>	Se déplace à GUICLAN 18H30	Reçoit PLOUDANIEL	Se déplace à HBC GABERIC
Seniors Gars <i>honneur départementale</i>	Se déplace à PORSPODER	Reçoit LESNEVEN-LE FOLGOET	Se déplace à LANDI-LAMPAUL

SOIREE TARTIFLETTE
ORGANISEE PAR LE **PHB** Plougonvelin handball

le SAMEDI 3 NOVEMBRE
Espace Keraudy - Plougonvelin
à partir de 18h30

menu
apéritif
tartiflette et salade verte
tarte aux pommes
café

SOIREE ANIMEE PAR NOTRE DJ

repas 15 euros/personne
12 euros /-12 ans

inscriptions avant le 29 octobre : boulangerie Platero
severine raguenes 06.60.24.54.51
anais_brehier@yahoo.fr

Nouvelle entreprise

Yvon... viande du terroir

Situé sur la zone artisanale de Toul An Ibil en Plougonvelin (près du garage Renault et Auto Control), «Yvon... viande du terroir», vous propose toute l'année des colis de viande de :boeuf, veau de lait, porc, et agneau (bleu blanc coeur).

Chaque morceau est conditionné individuellement sous vide d'air pour une bonne conversation, et une meilleure gestion de votre congélateur.

Fermé le lundi matin
du mardi au vendredi de : 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Samedi de 9h00 à 13h00

☎ 02.98.02.70.68. port: 06.85.79.03.87.
mail : yvon.viande.du.terroir.29217@gmail.com

Informations extra-communales

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Les vacances de la Toussaint au phare St-Mathieu et au musée de l'abbaye

Visite du phare et du musée de l'abbaye du samedi 27 octobre au mercredi 7 novembre de 14h à 17h30 6j/7 (fermé le mardi)

Tarifs : 3€ / adulte, 1€ / enfant (4-9 ans) et gratuit pour les - de 4 ans.

Visite libre du cénotaphe de 10h à 18h30 7j/7.

Pour toute information :
Tél : 02-98-89-00-17 ou 02-98-32-37-76
www.vacances-en-iroise.com

A la lumière des phares à la CCPI

Expositions et animations au siège communautaire
du 15 octobre au 15 novembre

Durant cette période, la CCPI va vivre au rythme des phares !

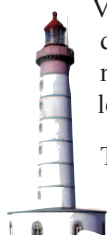
Au programme :

- Exposition « Phares : carte blanche à Jean Guichard » ;

- Exposition sur les phares en mer d'Iroise, peints par Jean-Noël Riou

- Soirée « Paroles et images de gardiens de phares » en présence de Jean Guichard le jeudi 25 octobre à 18h30.

Rens. : 02-98-32-37-76



C.L.I.C

Vous vous occupez d'un proche, âgé, dépendant ?

Pour permettre à chacun de trouver une aide, un soutien, le CLIC du Pays d'Iroise organise, en partenariat avec les communes de Brest métropole océane et des CLIC de Lesneven Abers une étude sur :

« Connaitre les besoins des Aidants familiaux »

Soutenue par le Conseil Général, l'Etat et la CNSA, cette étude sera réalisée par Madame Marie Ange Cotteret, chercheuse en sciences sociales.

➤ **Vous accompagnez un proche malade**, nous vous invitons à rencontrer Madame Cotteret le :

○ **Jeudi 11 octobre 2012 à 14 h, salle Primauguet à la CCPI**
(Inscription obligatoire au CLIC)

➤ **Vous êtes un aidant professionnel**, nous vous invitons à échanger le :

○ **Jeudi 11 octobre 2012 à 20h30, salle Les pierres noires, rue des pierres noires à Saint Renan**
(Inscription obligatoire au CLIC)

Votre avis, votre expérience, votre témoignage nous intéressent.

Votre participation nous sera précieuse...

Un questionnaire sera largement diffusé sur le Pays d'Iroise. N'hésitez pas à le remplir, il sera **entièrement anonyme**, et si vous le souhaitez Madame Cotteret sera également présente à la CCPI pour s'entretenir avec vous.

Contacts : P. Botta Mengant ou S. Michelier Babec au 02 98 84 94 86

- **Atelier de recherche d'emploi** : vendredi 12 et 26 octobre de 9h à 12h : permet à toute personne inscrite à Pole emploi de participer à un atelier sur différents thèmes (CV, lettre,...)

- **Rail Emploi Services** : tous les jeudis de 10h à 12h

- **Permanence ARMEE DE TERRE** : Jeudi 25 octobre de 14h à 16h

- **Prestations POLE EMPLOI** : si vous souhaitez participer à des actions de recherche d'emploi, de projet ou de création d'entreprise, le pole emploi vous propose des actions délocalisées à la Maison de l'emploi.

Renseignements et inscription :

Maison de l'emploi
ZA de Kerdrioual – 29290 Lanrivouaré

02.98.32.47.80 – maison.emploi@ccpi.fr

Actions maison de l'emploi

- **Session de recrutement intérimaire** avec l'agence ACTUAL de Brest : le **jeudi 11 octobre 2012 de 14h à 17h** (sur inscription) – De nombreux postes : agent de production, caristes, conducteur de lignes, peintre, maçon coffreurs, soudeurs (semi-auto), télé-prospecteurs, ...

PACT-HD 29

amélioration, rénovation, adaptation de l'habitat et du cadre de vie

PACT-HD 29 est une association en économie sociale et solidaire, qui apporte des conseils techniques et un accompagnement personnalisé pour constituer les dossiers de subventions / prêts pour les propriétaires occupants, les bailleurs ou les copropriétaires, les commerçants ou artisans :

- Projets d'amélioration ou de rénovation (économies d'énergie, toiture, électricité, assainissement...),

- Projets d'adaptation de l'habitat (vieillesse ou handicaps : salle de bain, accessibilité extérieure, escalier...),

- Projets de mise en accessibilité des locaux professionnels ou commerciaux (Obligatoire avant le 1^{er} janvier 2015).

Nous intervenons sur toutes les communes du Finistère, n'hésitez pas à vous renseigner :

PACT-HD 29 : 21 rue Emile Zola
BP 31149 – 29211 Brest cedex 1

Tél : 02 98 44 85 76

mail : info.brest@pacthd29.fr

Site internet : www.PactHD29.fr

Nos dépliants d'information sont à télécharger dans la rubrique :

www.PactHD29.fr – « Documents ».



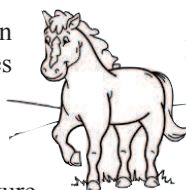
Doyenné du pays d'Iroise

Les jeunes de 5^e, 4^e, 3^e qui souhaitent poursuivre vers la confirmation sont invités à une rencontre avec leur parents (première rencontre et inscription) le samedi 6 Octobre 2012 de 14h30 à 19h00, salle paroissiale de Saint Renan.

Renseignement :
jeunes.iroise@wanadoo.fr

Vacances de la Toussaint

Le CPIE Vallée de l'Elorn propose des séjours vacances « Nature et poneys » pour les 6 – 12 ans.



Des colos pour découvrir la nature et s'initier aux activités équestres au prix exceptionnel de 200 € la semaine en internat et de 150 € en externat.

Pour en savoir plus sur les séjours et découvrir les autres formules (à la journée par exemple) connectez-vous sur :

www.cpie-elorn.net/natureetponey

ou téléphonez au 02.98.07.03.74



Bulletin municipal

Les articles devront être déposés avant le 15 du mois précédant la parution à l'adresse suivante : bulletin@plougonvelin.fr

Les manifestations organisées en tout début de mois devront être signalées un mois à l'avance. www.plougonvelin.fr

Le fond et la forme des articles sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Déchèterie

Horaires d'ouverture :

Lundi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Mardi *FERME*
Mercredi 10H00 à 12H00
Jeudi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Vendredi 14H00 à 18H00
Samedi 09H30 à 12H00 14H00 à 18H00
Dimanche 10H00 à 12H00

La déchèterie sera *fermée les jours fériés*.

Analyse de l'eau



Prélèvement du :
21/09/2012

Taux de nitrates :
33 mg/l

Soins infirmiers

Soins assurés 7j/7 à domicile

- **M.N. RAGUENES - S. LAMIL**
☎ 02.98.48.33.72

En cas d'urgence :

M.N. Raguènes : 06.60.88.25.28
S. LAMIL : 06.21.01.37.61

- **D. POLLEFOORT - V. LE PENNEC - F. LE CALVEZ - V. PHILIPONA**
Permanences cabinet : 1, rue Saint Yves

Ouvert de 08H00 à 12H00 du lundi au vendredi inclus et le samedi de 09H00 à 11H00

☎ 02.98.48.21.80
Portable : 06.63.52.43.46

Centre départemental d'action sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale du CDAS de Saint-Renan, prendre rendez-vous au : **02.98.84.23.22.**

La presse

Nos correspondants locaux :

Ouest-France :

Rémi Page - 02.98.89.12.03
page.remi1@aliceadsl.fr

Le Télégramme :

Bruno Detante - 06 62 76 91 51
bdetante@gmail.com

Numéros utiles

Véolia : 0811.902.902

EDF dépannage : 08.10.33.30.29

Gendarmerie Le Conquet : 17
ou 02.98.89.00.13

Police Municipale : 06.19.41.44.43

Pharmacies de garde : 32.37

Urgences : 15

Pompiers : 18

Hôpital Morvan (enfants -15 ans) :
02.98.22.34.88

CHU Cavale Blanche : 02.98.34.74.55

Centre anti-poison : 02.99.59.22.22

ADMR : 02.98.89.37.09

sudiroise@admr29.org
<http://www.sudiroise.fede29.admr.org>

Relais assistantes maternelles :
02.98.48.99.91
ram@locmaria-plouzane.fr

Contact :
Espace Keraudy
- Rue du Stade -
29217 Plougonvelin



Contact :
02 98 38 00 38
accueil@espacekeraudy.com

QUESTIONNAIRE

Afin de mieux connaître vos habitudes et d'être au plus proche de vos attentes en matière d'offre culturelle, nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques instants afin de répondre à ce questionnaire.

Vous êtes venu : ☐ Seul(e) ☐ en famille

Votre âge ou celui des personnes composant la famille :

☐ <12ans Nb : ☐ + 12 - 18 ans Nb : ☐ + 18 - 25 ans Nb :

☐ + 25 - 40 ans Nb : ☐ + 40 - 60 ans Nb : ☐ 60 et + Nb :

Quel budget consacrez-vous par spectacle et par personne ?

☐ jusqu'à 20 € ☐ jusqu'à 40 € ☐ pas de budget défini

Quels types de spectacles affectionnez-vous ? (plusieurs choix possibles)

☐ Théâtre ☐ danse ☐ musique ☐ Cirque ☐ jeune public

☐ Autre préciser :

Combien de fois avez-vous assisté à un spectacle à l'espace Kéraudy au cours de la saison passée ?

☐ 1 fois ☐ 2 fois ☐ + de 3 fois ☐ Je ne suis jamais venu

Par quel moyen de communication avez-vous eu connaissance du spectacle ?

☐ Presse écrite ☐ Affiche ☐ Tract ☐ Radio ☐ Bulletin Municipal ☐ Bouche à oreille

☐ Panneaux d'information ☐ autre, à préciser

A quels types de spectacles souhaitez-vous assister à l'Espace Kéraudy:

.....

Suggestion/ remarques :

.....

.....

.....

Afin de mieux vous informer de la programmation de spectacles de l'espace Kéraudy et de vous convier à des rendez-vous particuliers, merci de nous communiquer vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal /Ville :

Email : Téléphone :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné exclusivement au fichier des salles de spectacles de l'espace Kéraudy. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent (art 34 de la loi « informatique et libertés »).

Nous vous remercions d'avoir consacré ces instants pour répondre à ce questionnaire et de nous le retourner à l'Espace Keraudy.

L'équipe de l'Espace Keraudy